

Article 22 du Règlement

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

LES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

M. Bill Tupper (Nepean-Carleton): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral s'est fermement engagé à augmenter l'effort du Canada en matière de recherche et de développement. Il veut entre autres tabler sur les technologies nouvelles pour créer des emplois et garantir notre compétitivité dans le monde technologique de demain.

Il importe, pour atteindre cet objectif, de mieux financer la recherche de pointe et la formation de scientifiques et d'ingénieurs. Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, principal organisme de financement de la recherche au Canada, réclame dans son second plan quinquennal une augmentation de 1.4 milliard de dollars, étant donné notre besoin aigu d'améliorer l'infrastructure dans ce domaine et de donner aux universités de meilleurs moyens pour former en nombre suffisant des scientifiques et des ingénieurs de haut calibre. Sans quoi le Canada se trouvera plus encore à la remorque de ses concurrents et nous en subirons les graves conséquences économiques.

Le gouvernement se doit d'étudier sérieusement les recommandations du conseil. Nul doute qu'il serait souhaitable d'adopter son plan. Il faut de toute urgence prendre des mesures qui s'appliqueront dès maintenant et seront soutenues par la suite en vue d'assurer au Conseil la stabilité dont il a besoin pour bien gérer ses programmes.

Considérons ces dépenses comme un investissement à long terme à titre d'effort national pour revitaliser l'économie et jeter les bases de nos futures réalisations dans les sciences et la technologie. J'exhorte vivement le gouvernement à approuver le second plan quinquennal du CRSNG.

* * *

[Français]

LA PETITE ENTREPRISE

LE COURAGE ET LA TÉNACITÉ DES ENTREPRENEURS CANADIENS

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou): Monsieur le Président, à l'occasion de la Semaine nationale de la petite entreprise, j'aime à souligner le courage et la ténacité des entrepreneurs canadiens. Beau temps, mauvais temps, ils sont là, et c'est grâce à eux que des millions de Canadiens ont un emploi aujourd'hui. Le gouvernement conservateur a consulté les entrepreneurs au début de son mandat, mais voilà qu'après un an aucune mesure concrète et directe n'a été adoptée par le gouvernement; voici la situation présente:

Restriction pour les entrepreneurs, leurs familles et associés d'investir dans leurs propres entreprises tout en profitant des abris fiscaux créés par les régimes de retraite enregistrés; \$500,000 d'exemption de gain en capital pour tout le monde dans cinq ans, sans aucune direction d'investissement de ces gains dans la petite et moyenne entreprise; un grand silence sur

le dossier de la Banque fédérale de développement; modification de la Loi sur les prêts aux petites entreprises pour la rendre plus rigide et difficile d'accès.

La seule action positive du gouvernement conservateur a été l'adoption de la loi simplifiant la fiscalité de la petite entreprise qui avait été d'ailleurs proposée dans le budget Lalonde. Lors d'un sondage, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a indiqué que 57 p. 100 de ses membres n'ont pas l'intention d'investir dans un nouveau commerce. Ce manque de confiance est causé par l'attitude du ministre d'État (Petites entreprises) (M. Bissonnette) et le manque de direction du premier ministre (M. Mulroney).

* * *

● (1110)

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LES RÉPLIQUES DE LA TOUR DE LA PAIX MARQUÉES «MADE IN THE U.S.A.»

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, vous n'êtes pas sans savoir que l'on parle beaucoup de libre-échange, de chômage et d'autres choses du genre. Un fait cocasse s'est produit ce matin. Mon adjointe de circonscription, Michele Bellin, de Yorkton, est venue à Ottawa. Avant de repartir, elle voulait acheter un petit souvenir pour son mari, Dale. Elle est allée à la boutique de souvenirs de la Chambre des communes, pour acheter quelque chose de vraiment canadien, symbolisant cette assemblée. Elle a choisi une petite épingle de cravate, avec la tour de la Paix. Elle y voyait un excellent symbole du Canada, fait dans ce pays. Quelle ne fut pas sa surprise, en prenant une boîte, une petite boîte bleue, un bleu un peu conservateur, de voir écrit à l'intérieur: «Made in the U.S.A.»

Je trouve que cela reflète vraiment bien ce qui ne va pas dans ce pays. Voilà un symbole de la Chambre des communes, un symbole national, vendu dans un magasin de la Chambre elle-même et, pourtant, il est fabriqué aux États-Unis.

Le moment est venu de nous resaisir, au moins à la Chambre des communes.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

M. Fernand Ladouceur (Labelle): Monsieur le Président, tout laisse prévoir que notre performance économique continuera de s'améliorer au cours des prochaines années. C'est ce qui ressort des conclusions du 22^e exposé annuel du Conseil économique du Canada et des pronostics annoncés par la Banque Royale du Canada.